



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} juillet 2010 du
Conseil municipal de la Ville de Malartic tenue au 901, rue
Royale à Malartic à 12h05.**

Avis de convocation : conformément aux *articles 323 et 338 de la
Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, un avis de convocation
pour la présente séance fut signifié à tous les membres du Conseil.

M. le maire, André Vezeau préside la présente séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
M. Martin Ferron, conseiller, district 2
M. Jude Boucher, conseiller, district 3
M. Guy Morrissette, conseiller, district 4
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5

Était absent :

M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Sont également présents :

Lucie Roger, directrice générale et trésorière
Me Claudyne Maurice, avocate, greffière
M. Eric Cloutier, directeur du Service technique

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes,
constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION
2010-07-364**

1.0.- Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous tel que présenté;

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

- 1.0.- Adoption de l'ordre du jour;
- 2.0.- Ouverture des soumissions : Appel d'offres 2010-02-A Fourniture
d'équipements pour le réaménagement de la rue Royale (route 117);
- 3.0.- Carrefour giratoire : aménagement centrale ;
- 4.0.- Entente de loisirs avec la municipalité de Rivière-Héva;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

- 5.0.- Modification au règlement no 719 décrétant des travaux de réaménagement de la rue Royale pour une dépense de 8 451 578 \$ et un emprunt n'excédant pas 3 210 000 \$;
- 6.0. Dépôt compte rendu de la réunion du 29 juin 2010 de la commission des loisirs ;
- 7.0.- Projet vélo ;
- 8.0.- Projet 2^e glace au Centre Michel Brière ;
- 9.0.- Levée de la séance.

RÉSOLUTION 2010-07-365

2.0.- Ouverture des soumissions : Appel d'offres 2010-02-A Fourniture d'équipements pour le réaménagement de la rue Royale (route 117)

CONSIDÉRANT QUE suite à un appel d'offres concernant l'acquisition de base de béton, de potence, de fut, divers équipements de feux et de lampadaires décoratifs, appels d'offres 2010-02-A Fourniture d'équipements pour le réaménagement de la rue Royale (route 117), les soumissions suivantes furent reçues et ouvertes le 28 juin 2010;

Soumissionnaire	Prix (avant les taxes)
Lumen	397 968,56 \$
Westburne Québec, groupe électricité	361 385,00 \$ Soumission non conforme

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions, la soumission de Westburne Québec, groupe électricité s'est avérée non conforme aux documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions, Monsieur Eric Cloutier, directeur du Service technique et Me Claudyne Maurice, greffière, recommandent de retenir la plus basse soumission conforme, soit celle de Lumen au prix de 397 968,56 \$;

IL EST PROPOSÉ par Mme le conseillère Sylvie Daigle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ouverture des soumissions relatives à l'acquisition de base de béton, de potence, de fut, divers équipements de feux et de lampadaires décoratifs, appels d'offres 2010-02-A Fourniture d'équipements pour le réaménagement de la rue Royale (route 117) soit et est ratifiée à toute fin que de droit;

DE RETENIR la soumission de Lumen au prix de 397 968,56 \$ plus



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

les taxes applicables ;

QUE l'octroi de ce contrat soit conditionnel :

- à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales, de l'Occupation du territoire et des Régions;
- à l'approbation par le ministère des Transports du Québec;

QUE le maire ou le maire suppléant et la greffière ou la greffière adjointe, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Malartic le contrat à intervenir entre les parties, s'il y a lieu;

Adoptée.

3.0.- Carrefour giratoire : aménagement centrale

Point d'information.

4.0.- Entente de loisirs avec la municipalité de Rivière-Héva

Point d'information.

5.0.- Modification au règlement no 719 décrétant des travaux de réaménagement de la rue Royale pour une dépense de 8 451 578\$ et un emprunt n'excédant pas 3 210 000 \$

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE MODIFIER le titre du règlement afin de la remplacer par :

«règlement no 719 décrétant des travaux de réaménagement de la rue Royale pour une dépense de 8 451 578 \$ et un emprunt n'excédant pas 3 209 149 \$»

DE MODIFIER à l'intérieur du règlement numéro 719 le montant de 3 210 000 \$ par le montant de 3 209 149 \$;

D'AJOUTER à la fin de l'article 3 du règlement numéro 719 le paragraphe suivant :

«Que l'entente 91-314 Réaménagement de six intersection sur la route 117 signée avec le ministère des Transports du Québec et le contrat pour le partage des coûts pour les travaux de réaménagement de la rue Royale avec la Corporation minière Osisko sont annexés au présent règlement pour en faire partie intégrante.»

Adoptée.

RÉSOLUTION
2010-07-366



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

RÉSOLUTION
2010-07-367

**6.0.- Dépôt compte rendu de la réunion du 29 juin 2010 de la
commission des loisirs**

Dépôt du compte rendu de la réunion du 29 juin 2010 de la
Commission des loisirs pour information.

RÉSOLUTION
2010-07-368

7.0.- Projet vélo

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Martin Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'OCTROYER un montant de 500 \$ à la Coopérative jeunesse
service de Malartic afin d'acheter des vélos et équipements de
sécurité pour en faire la location par eux, tel que recommandé par la
Commission des loisirs;

Adoptée.

RÉSOLUTION
2010-07-369

8.0.- Projet 2^e glace au Centre Michel Brière

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs à analyser le projet
de deuxième glace au Centre Michel Brière;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs recommande
d'ajouter la notion de multisports afin d'inclure d'autres sports;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs à analyser l'offre
de services du Groupe conseil Trame;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE MANDATER le Groupe conseil Trame pour réaliser une étude
de faisabilité pour la construction d'un Centre multisports et de
recommander les activités les plus populaires pour celui-ci dans leur
étude, tel que soumis dans leur offre de services du 11 mai 2010 au
prix de 11 500 \$ plus les taxes applicables;

Adoptée.

9.0.- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé à 12h40,

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jude Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée.


ANDRÉ VEZEAU
MAIRE


ME CLAUDYNE MAURICE
GREFFIERE